

# La Lettre de l'ONED

14 octobre 2014 :

L'ONED fête ses 10 ans et organise une grande journée d'étude internationale pour cette occasion

*Observer l'enfance en danger : articuler recherche et pratique*



Soutenir la politique publique de protection de l'enfance et les pratiques auprès des enfants concernés et de leurs familles par un développement et une articulation des connaissances issues des savoirs professionnels et de la recherche est au cœur des missions de l'ONED. C'est pourquoi, à l'occasion de son dixième anniversaire, l'ONED souhaite prendre un temps sur cet aspect majeur de son action : animer et accompagner la recherche scientifique et la diffusion des pratiques intéressantes, tant institutionnelles que professionnelles, mais aussi et surtout articuler cette recherche et les pratiques. Au cours de ces dix ans, l'ONED a notamment contribué au financement et au soutien de plusieurs dizaines de recherches et d'études. Il a également mené des études de recensement et d'analyses de plusieurs types de dispositifs et modes d'intervention.

Quels sont les apports de la recherche et comment se diffusent-ils pour faire évoluer les pratiques ? Comment étudier dans un processus de recherche les pratiques et les conséquences de ces pratiques ? Comment, avec l'appui de chercheurs et de praticiens, rassembler

et diffuser les savoirs des intervenants ? Ces articulations sont aujourd'hui revendiquées et parfois mises en œuvre par les institutions de recherche ou de protection dans de nombreux pays. Pourtant, elles se construisent différemment selon le contexte.

Par exemple, certains pays développent un type de démarche, les *evidence-based practices* qui reposent sur cette articulation. D'autres encore développent la recherche-action collaborative, c'est-à-dire la recherche coproduite par des chercheurs et des acteurs de terrain. La recherche « par les pairs » répond notamment à cette philosophie.

La philosophie politique et institutionnelle qui guide les pratiques institutionnelles et professionnelles peut conduire à tel ou tel type de méthodes ou sujets de recherche. Dans certains pays, les dispositifs de protection de l'enfance sont conçus comme un service public, universels et non limités dans le temps. En revanche, d'autres pays font reposer cette politique sur des programmes ciblant des populations précises, comportant des objectifs chiffrés et s'inscrivant dans une temporalité déterminée. Enfin, la recherche sur la pratique et

déoulant des pratiques est légitime dans certains contextes nationaux, par la présence par exemple de doctorat en travail social, tandis que d'autres valorisent plutôt une recherche qui s'effectue en tant qu'observateur extérieur et distant des pratiques.

Ainsi, l'articulation entre la recherche et les pratiques diffère selon le contexte culturel, légal ou institutionnel. L'objectif de ce colloque est d'étudier les apports et les limites de ces démarches, à partir de situations nationales concrètes dans le champ de la protection de l'enfance.

➤ Retrouvez le programme en page 2 de cette Lettre. L'entrée est gratuite, mais il faut impérativement s'inscrire avant le 6 octobre en remplissant [le formulaire en ligne.](#)

# 14 octobre 2014 Programme de la journée d'étude de l'ONED

8h45 Accueil

9h15 Allocutions d'ouverture

Anne Hidalgo, Maire de Paris

Laurence Rossignol, Secrétaire d'État en charge de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie

10h Présentation de la journée

Gilles Séraphin, Directeur de l'ONED

10h10 La recherche au service de la pratique, la pratique à l'appui de la recherche: développer des outils (référentiels, évaluation)

*Mettre en place en protection de l'enfance des outils pour la pratique issus de la recherche : l'exemple de Looking after children*

Helen Jones (Royaume-Uni)

*Une recherche évaluative québécoise en protection de l'enfance et de la jeunesse : nature, enjeux, apports et limites*

Nadine Lancôt, Université de Sherbrooke (Canada)

*Favoriser l'organisation de l'attachement*

*chez les enfants maltraités : résultats d'une étude clinique*

Kristin Bernard, Université de Stony Brook (États-Unis)

*Prendre une décision en cas de suspicion de maltraitance ou de négligence sur enfant : résultats de la recherche internationale*

Erik Knorth, Université de Groningen (Pays-Bas)

13h30 Les conditions d'une bonne articulation: un environnement institutionnel adapté

*Un observatoire pour mieux connaître les services et aider les acteurs*

Michel Vandekerke, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (Belgique)

*Analyse réflexive et co-construction des pratiques entre chercheurs et praticiens pour co-construire l'intervention entre praticiens et familles : questions et défis pour la recherche et la formation*

Paola Milani, Université de Padoue (Italie)

*Les apports et les limites des recherches scientifiques dans l'élaboration de la nouvelle loi de 2012. L'exemple de la prise en compte de la parole des enfants et des familles*

Thomas Meysen, Institut du droit de la famille et des services de l'enfance d'Heidelberg (Allemagne)

15h30 L'expérience française : une originalité

*La création de l'ONED : un projet ambitieux*

Paul Durning, premier Directeur de l'ONED

*L'ONED : Une structure originale articulant connaissance et pratiques*

Gilles Séraphin, Directeur actuel de l'ONED

16h10 Le regard des grands témoins

Jean-Paul Bichwiller, Directeur Enfance-Famille au conseil général de Meurthe-et-Moselle

Adeline Gouttenoire, Professeure de droit, Présidente du groupe de travail auteur du rapport «40 propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui», Présidente de l'ODPE de Gironde

Marcel Jaeger, Professeur au Cnam, Président du conseil scientifique de l'ONED  
Michelle Meunier, Sénatrice de la Loire-Atlantique, conseillère générale, co-auteur du rapport «Protection de l'enfance : améliorer le dispositif dans l'intérêt de l'enfant»

## RECHERCHE

### 4<sup>e</sup> séance du séminaire de l'ONED: le terrain des migrations

Le séminaire de recherche pour l'année 2014, centré sur la thématique « Enquêter en terrain difficile », a consacré la séance du 26 septembre dernier au terrain particulièrement sensible des migrations. Dans le cadre de la protection de l'enfance, la question renvoie à ce sujet éminemment prégnant qu'est la situation des mineurs isolés étrangers (MIE). L'importance actuelle de cette problématique au sein de l'actualité illustre et traduit le discours complexe et souvent divergent des acteurs publics et associatifs. C'est donc le plus souvent une parole institutionnelle qui est

relayée et entendue sur cette question. La parole directe du mineur en situation d'isolement reste en revanche trop souvent méconnue au sein du tumulte des débats.

Comment accéder à cette parole et mieux comprendre les réalités de ces jeunes qu'il s'agit de protéger? Les deux intervenants, par le biais de leurs recherches auprès de ce public, ont apporté leur éclairage à cette question. Olivier Peyroux, sociologue, a réalisé des travaux sur la traite des mineurs roumains migrants. Il connaît bien la communauté rom, en France, mais aussi dans les Balkans et maîtrise le roumain et le serbo-croate, ce qui lui a permis d'enquêter de manière plus directe avec ces enfants et de mettre à jour des difficultés souvent masquées.

Angelina Etienne, sociologue, maître de conférences à l'Université du Mans, est spécialiste de l'immigration. Elle étudie depuis la fin des années 1990 les conditions d'accueil et de prise en charge des mineurs isolés étrangers. La typologie qu'elle a dressée des mineurs isolés étrangers (« mandatés », « exilés », « victimes de traite », etc.) est très fréquemment reprise dans le monde de la recherche, de la pratique et des politiques publiques. Ses travaux plus récents ont permis de mettre à jour cette typologie qu'elle a présenté en lien avec les enjeux de recueil de la parole de ces enfants.

## JOURNÉES D'ÉTUDES

### 23<sup>es</sup> journées d'étude de l'Association nationale des placements familiaux : « Mes parents même à la folie... Le placement familial à l'épreuve des pathologies psychiques des parents »

Les 23<sup>es</sup> journées d'étude de l'ANPF à Montpellier, qui se sont tenues les 24, 25 et 26 septembre dernier, ont eu un important retentissement avec 950 participants. Parmi ces derniers, les assistants familiaux étaient présents pour 32 %, les autres travailleurs sociaux pour 36 %, les cadres dirigeants pour 17 %, les professions médicales et paramédicales pour 11 %, les 4 % restant comptant des personnels administratifs, des formateurs et des universitaires. Les journées ont été ponctuées de séances plénières et de temps d'ateliers.

Parce qu'une part assez importante des accueils en placement familial concerne des enfants dont les parents souffrent de troubles mentaux, soignés ou non, l'ANPF souhaitait partager des interrogations sur ce contexte particulier d'accompagnement de l'enfant et de l'exercice de la parentalité, en accueil familial. Dans la conférence inaugurale, Frédérique van Leuven, psychiatre au centre psychiatrique Saint Bernard de Manage en Belgique, a souligné la complexité de la définition de ce que l'on désigne couramment aujourd'hui comme « problèmes de santé mentale »,

les liens existant entre maladie mentale et précarité, l'importance de la nomination de la maladie par les professionnels qui ne peut faire l'économie de la complexité du diagnostic. Elle a ensuite développé trois effets directs et systémiques de la maladie mentale sur la vie des enfants des patients : effets de discontinuité, effets de confusion, absence de nomination qui entrave l'accès à la narrativité. Au cours des journées, des témoignages de jeunes adultes concernés ont été présentés sous forme de films : ils disent, notamment, les questions qu'ils se sont posés pendant leurs parcours, qui n'ont souvent pas trouvé de réponses, soulignant le besoin d'être entendus dans leurs inquiétudes et l'importance que leurs perceptions de l'état de leur parent soient validées par des personnes qui les écoutent et leur parlent.

Deux assistantes familiales ont fait part de leurs expériences d'accueil d'enfants dont les parents souffrent de troubles psychiques, et des formes d'intrusion auxquelles elles ont été exposées ainsi que leurs familles dans ces situations : intrusion psychique à travers des comportements du jeune (il est question de comportements étranges, inadaptés, de mises en scène des violences subies), intrusion plus directe de l'un des parents dans l'espace de vie de la famille d'accueil. Dans les débats qui ont suivi, sont ressorties des interrogations sur la façon dont les équipes d'accompagnement prennent en compte l'impact des psychotraumatismes vécus par la famille d'accueil.

Par rapport à la question « Comment protéger l'enfant? », Catherine Konstantinovitch, magistrate, conseillère à la cour d'appel de Montpellier, a

rappelé que le droit apporte plusieurs pistes de réponses possibles, selon que les parents sont en état ou non d'exercer l'autorité parentale. Pour Marina Stefanoff, psychologue clinicienne, protéger l'enfant, ce n'est pas le protéger contre son parent : ainsi l'expérience du service de visites médiatisées de Cap Alésia à Paris repose sur le principe d'accueil de l'enfant et de son parent. Il s'agit, dans un cadre fondé sur la disponibilité, la sensibilité, l'adaptabilité, l'indestructibilité et ayant « *sa propre vivacité* », de proposer un accueil inconditionnel du parent et de garder « *la piste d'une conflictualité tenable pour l'enfant* ».

Dans une dernière après-midi de séminaire, Hana Rottman, pédopsychiatre, a rappelé en tant que Grand Témoin combien le suivi et le soutien de l'assistant familial par le référent est nécessaire pour faire face aux difficultés de liens avec l'enfant, liées à ses troubles. Robert Theisen, psychologue clinicien et directeur de Sefia au Luxembourg, a présenté des interviews de chercheurs, thérapeutes et auteurs allemands explorant une série de questions telles que : la responsabilité des parents, la communication avec les enfants, la possibilité pour l'enfant d'exprimer ses émotions, le risque d'identification de l'enfant avec des imagos parentales négatives, etc.

Les travaux des journées d'études ont été ponctués par la lecture de ses textes par Charles Juliet, auteur notamment de *Lambeaux* (Folio, Gallimard), récit autobiographique dans lequel il évoque « ses deux mères », celle qui lui a donné le jour, celle qui l'a élevé.

Pour aller plus loin : <http://www.anpf-asso.org/fr>

## DU CÔTÉ DES DÉPARTEMENTS

### ODPE 93

### « La scolarité des enfants et jeunes âgés de 6 à 20 ans confiés au service de l'ASE »

Le 23 septembre 2014, le Directeur et un chargé d'étude de l'ONED ont assisté à une réunion de l'ODPE 93, à Bobigny. Cette réunion avait pour objectif de présenter une étude réalisée par l'ODPE sur la scolarité des jeunes confiés à l'ASE. En introduction, le Directeur a présenté l'ONED et ses arti-

culations avec l'ODPE.

Cette demi-journée de restitution a permis de mettre en lumière des enseignements chiffrés issus de l'étude du parcours de 2656 jeunes (71 % de l'effectif) à la rentrée et à la fin de l'année scolaire 2012/2013. Pour la rentrée de septembre 2012, le taux de scolarisa-

tion des jeunes de l'échantillon est de 85% contre 93% pour la même tranche d'âge en Seine-Saint-Denis. Les jeunes confiés à l'ASE peuvent connaître un retard allant de 1 à 3 ans dès le cycle primaire. De plus, l'écart de taux de scolarisation est concentré sur les tranches d'âges les plus élevées. Ainsi, 84% des jeunes de 16 ans confiés à l'ASE sont scolarisés contre 96% en Seine-Saint-Denis. Les explications

de la non scolarisation sont multiples. Pour les 6-16 ans, les causes avancées sont les suivantes : le handicap (19%), le décrochage scolaire (15%), une attente d'orientation scolaire (14%) et une rupture du lieu d'accueil (13%). On remarque par ailleurs que le taux de scolarisation baisse au cours de l'année (6 points de pourcentage au niveau global).

Cette demi-journée s'est terminée par

entre révélation du danger et secret professionnel, sur la protection de l'enfance et la prise en charge de problèmes de santé (maladie chronique, soins psychiatriques, handicap) et sur le rôle du juge des enfants vis-à-vis de la santé de l'enfant. Durant l'après-midi, les présentations portaient sur la santé des enfants confiés, à travers un état des lieux des recherches nationales et des exposés sur la décision relative à la santé de l'enfant placé, les prérogatives du mineur sur sa santé, le suivi de la santé des enfants en famille d'accueil en Gironde et sur la coordination entre les services de santé et les institutions médico-sociales.

systèmes de collecte de données. Cet atelier comportait, outre celle de l'ONED, cinq présentations de la part de chercheurs suisse, belge, néerlandaise, grec et allemand.



## Mouvements au sein de l'ONED

Ludovic Jamet a rejoint l'ONED comme chargé d'étude ce mois-ci. Il est sociologue et travaillait auparavant en tant que chercheur au Laboratoire Printemps et en tant qu'enseignant au département Carrières sociales de l'IUT du Havre.

le visionnage d'un film (*Le procès*) présentant un atelier scolaire développé par l'AVVEJ (association vers la vie pour l'éducation des jeunes) et l'APCEJ (association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes), ayant pour objectif d'accompagner des jeunes en situation d'échec scolaire.

## PARIS

### Schéma départemental

Le 11 septembre 2014, un chargé de mission et un chargé d'étude de l'ONED ont participé au comité d'orientation stratégique du schéma de protection de l'enfance 2015-2019. Ils sont intervenus pour présenter les grands enjeux de la politique de protection de l'enfance.

## L'agenda en protection de l'enfance

21 NOVEMBRE 2014

Paris

*L'évaluation dans tous ses états... pourquoi faut-il en parler en protection de l'enfance?*

Journée de l'Afirem (Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée)

21 NOVEMBRE 2014

Sainte Foy Lès Lyon

*La parentalité en question en protection de l'enfance, quelles compétences ?*

Journée d'étude organisée par la Fédération des Rayons de Soleil de l'Enfance.

19 NOVEMBRE 2014

Paris

*Comment prévenir l'inceste dépister et protéger les mineurs victimes ?*

Dans le cadre de la journée internationale de la prévention des violences sexuelles sur mineur, l'association AIVI organise une conférence au ministère de la santé de 14 h à 18 h.

Pour s'abonner à la Lettre :

[siteoned@oned.gouv.fr](mailto:siteoned@oned.gouv.fr)

GIP Enfance en Danger BP 30302

75823 Paris Cedex 17

Tél : 01 53 06 68 68 / 01 45 41 38 01 (fax)

[www.giped.gouv.fr/](http://www.giped.gouv.fr/) / [www.oned.gouv.fr](http://www.oned.gouv.fr)

Directeur de la publication : Gilles Séraphin

Réalisation : Fanny Boureau

## Rencontres médico-juridico-sociales de Bordeaux

Le 12 septembre 2014, une chargée d'études de l'ONED a assisté aux cinquièmes rencontres médico-juridico-sociales autour de l'enfant organisées à Bordeaux par l'Institut des mineurs et le Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille et des personnes (Cerfap) sur le thème «Protection de l'enfance et santé». La matinée était consacrée à la santé, comme critère de danger, à travers des présentations sur l'articulation

## INTERNATIONAL

### Eusarf 2014 : «*Making a difference*»

En coopération avec le Danish National Centre for Social Research, la 13<sup>e</sup> conférence internationale du réseau scientifique européen Eusarf (<http://eusarf.com>) sur l'accueil résidentiel et familial a réuni plus de 300 acteurs d'une trentaine de pays (principalement européens) à Copenhague du 2 au 5 septembre 2014. La thématique de la conférence «*Making a difference*» visait à présenter des expériences positives et bonnes pratiques mises en œuvre dans différents pays afin d'améliorer les conditions de vie des enfants pris en charge et de leurs familles et d'échanger sur les résultats des dernières recherches menées en la matière. L'ONED, représenté par son Directeur et deux chargées d'études, a exposé l'exemple français lors d'un atelier sur la compréhension des facteurs de risque et de la maltraitance à enfants à travers les